



Mairie
de
Saint-Denis-en-Val
Loiret

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

Nombre de
Membres :
- en exercice : 11
- présents : 9
- votants : 9

L'an deux mille vingt et un
le : 29 mars 2021

le Conseil d'Administration du CCAS de la commune de Saint Denis en Val dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Madame Marie-Philippe LUBET, Présidente du CCAS.

Date de la convocation du Conseil d'Administration du CCAS : 22 mars 2021.

Etaient présents :

Mesdames et Messieurs Marie-Philippe LUBET - Monique GAULT - Sylvie CHEVALLIER - Aurélie HOCQUET - Prosper MOUAK - Maryvonne LIMOUSIN - Marie-Thérèse DANTON - Ana BOUQUET - Guillaume VAUXION

Absent ayant donné pouvoir :

Madame Cendrine CHERON qui a donné pouvoir à Madame Monique GAULT.

Absent n'ayant pas donné pouvoir :

Madame Brigitte ROCHE.

Objet :

21/009

Adoption du compte administratif - Exercice 2020.

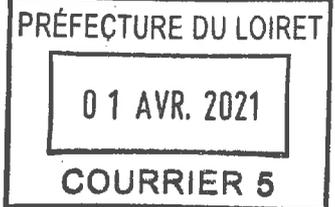
Madame Marie-Philippe LUBET présente cette délibération.

Adoption du
compte
administratif -
Exercice 2020

Le compte administratif constitue le budget d'exécution établi par le Président sur la base des actes budgétaires successifs de l'exercice. Il a principalement pour fonction de rapprocher les prévisions ou autorisations inscrites au budget des réalisations effectuées durant l'exercice budgétaire tant en dépenses qu'en recettes.

Les résultats 2020, tenant compte des dépenses et des recettes réalisées entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2020, sont les suivants :

Section de fonctionnement		Section d'investissement	
Recettes		Recettes	
Prévisions	162 340,00 €	Prévisions	24 046,94 €
Réalisations	159 723,94 €	Réalisations	24 491,94 €
Taux de réalisation	98,39 %	Taux de réalisation	110,17 %
Dépenses		Dépenses	
Prévisions	162 340,00 €	Prévisions	24 046,94 €
Réalisations	133 874,88 €	Réalisations	6 412,40 €
Taux de réalisation	82,47 %	Taux de réalisation	26,67 %
Résultats	25 849,06 €	Résultats	20 079,54 €



Vu l'article L.2121-31 du Code général des collectivités territoriales disposant que « le conseil d'administration arrête le compte administratif qui lui est annuellement présenté par le Président »,

Vu l'article L.1612-12 du Code général des collectivités territoriales selon lequel l'arrêté des comptes du CCAS est constitué par le vote de l'organe délibérant sur le compte administratif présenté par le Président, après transmission du compte de gestion établi par le comptable de la commune.

Vu les articles L. 2121-14, L. 2121-21 et L. 2121-29 du Code général des collectivités territoriales relatifs à la désignation d'un président autre que le Président du CCAS pour présider au vote du compte administratif et aux modalités de scrutin pour les votes de délibérations.

Vu la délibération n°20/019 du 23/06/2020 relative au débat d'orientation budgétaire 2020,

Vu la délibération n°20/023 du 23/06/2020 portant adoption du budget primitif 2020,

Considérant l'ensemble du compte administratif 2020 joint,

Considérant le rapport de présentation du compte administratif 2020 en annexe,

Considérant la concordance entre le compte de gestion 2020 présenté par Monsieur le comptable public assignataire pour le Centre communal d'action social de Saint Denis-en-Val,

Madame Marie-Philippe LUBET ne prend pas part au vote.

Le Conseil d'Administration du CCAS adopte à l'unanimité des membres présents la délibération suivante :

- **PREND ACTE** de la transmission du rapport de présentation du compte administratif de l'exercice 2020 joint,
- **APPROUVE** le compte administratif 2020 du Centre communal d'action sociale,
- **ARRETE** le résultat de clôture de l'exercice 2020 à 25 849,06 € en fonctionnement et 20 079,54 € en investissement.

Certifié exécutoire

Fait et délibéré, les jour mois et an que dessus,

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire, Marie-Philippe LUBET

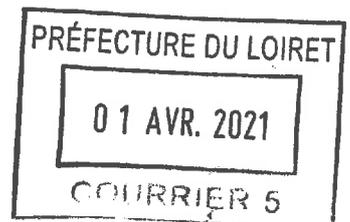
Reçu en Préfecture

le : 01/04/2021

Publié ou Notifié

le : 08/04/2021

Le Maire, M. P. LUBET





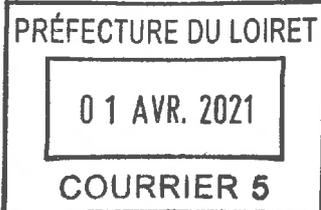
**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE SAINT-DENIS-EN-VAL**

RAPPORT DE PRÉSENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020

Le budget primitif 2020 a été voté par le Conseil d'Administration le 23 juin 2020. L'ensemble de ces mouvements constituent les crédits ouverts sur lesquels portent l'exécution des dépenses et des recettes de l'exercice.

Le compte administratif est un document de synthèse qui clôture le cycle annuel budgétaire et présente l'exécution comptable de l'année écoulée, tant en dépenses qu'en recettes. Il est en concordance avec le compte de gestion établi par le comptable public.

Ce rapport aborde successivement les résultats dégagés en 2020, puis le détail des différents chapitres de la section de fonctionnement ainsi que ceux de la section d'investissement.



PARTIE 1 :
RÉSULTATS 2020

I. RÉSULTATS D'EXÉCUTION

Libellés	Réalizations		Restes à réaliser	Total
	Fonctionnement	Investissement	Investissement	
Recettes	144 390,67 €	7 835,00 €	0,00 €	152 225,67 €
Dépenses	133 874,88 €	6 412,40 €	0,00 €	140 287,28 €
Déficit reporté				0,00 €
Excédent reporté	15 333,27 €	18 656,94 €		33 990,21 €
Déficit clôture				
Excédent clôture	25 849,06 €	20 079,54 €		
<i>Résultat reporté sur 2021</i>	<i>25 849,06 €</i>			
<i>Affecté au 1068 sur 2021</i>	<i>0,00 €</i>			
RESULTAT GLOBAL	45 928,60 €		0,00 €	45 928,60 €

Le résultat 2020 est excédentaire de 45 928,60 € compte tenu des résultats par section, soit :

- Un excédent de 25 849,06 € de la section de fonctionnement
- Un excédent de 20 079,54 € de la section d'investissement.

La section d'investissement ne laisse pas apparaître de besoin de financement. Les excédents de clôture seront donc reportés aux recettes des comptes 002 et 001 des sections respectives.

II. TAUX DE RÉALISATION

Pour 2020, les taux de réalisation de la section de fonctionnement se maintiennent à un bon niveau, 92,47 % en dépenses et 98,39 % en recettes.

Le taux de réalisation des dépenses d'investissement s'élève à 26,67 % en dépenses et 110,17 % en recettes.

	DEPENSES			RECETTES		
	Prévision	Réalisation	% de réalisation	Prévision	Réalisation	% de réalisation
Fonctionnement	162 340,00 €	133 874,88 €	82,47%	162 340,00 €	159 723,94 €	98,39%
Investissement	24 046,94 €	6 412,40 €	26,67%	24 046,94 €	26 491,94 €	110,17%

III. SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION

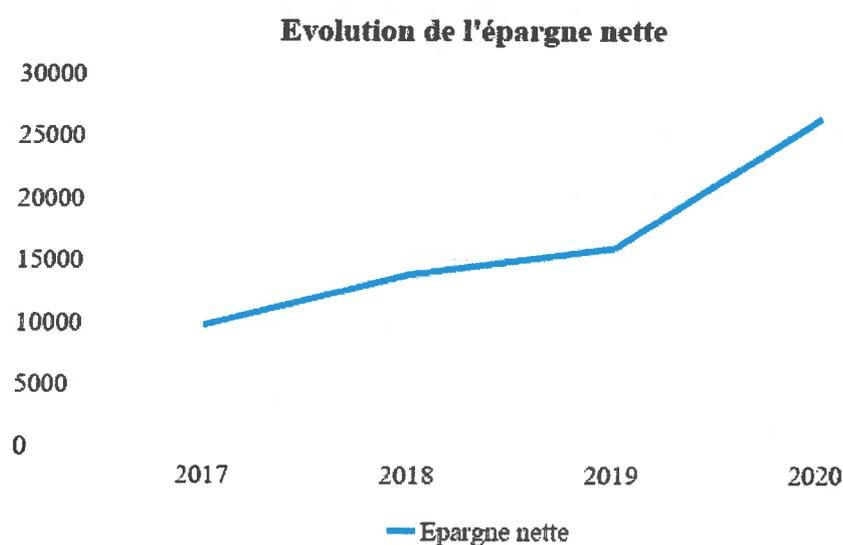
Les soldes intermédiaires de gestion de l'exercice 2020 s'élèvent à 26 225,06 €.

	2019	2020
Produits de fonctionnement courant	157 490,81 €	159 723,94 €
Charges de fonctionnement courant	141 646,17 €	133 498,88 €
EXCEDENT BRUT DE FONCTIONNEMENT	15 844,64 €	26 225,06 €
Produits financiers	0,00 €	0,00 €
Charges financières	0,00 €	0,00 €
Produits exceptionnels	0,00 €	0,00 €
Charges exceptionnelles	0,00 €	0,00 €
EPARGNE DE GESTION	15 844,64 €	26 225,06 €
Intérêts de la dette	0,00 €	0,00 €
EPARGNE BRUTE	15 844,64 €	26 225,06 €
Capital de la dette	0,00 €	0,00 €
EPARGNE NETTE	15 844,64 €	26 225,06 €

L'épargne de gestion correspond à la différence entre les recettes réelles de fonctionnement et les dépenses réelles de fonctionnement (hors intérêts de la dette).

L'épargne brute correspond à la différence entre l'épargne de gestion et les intérêts de la dette. Cet excédent de liquidités permet de faire face au remboursement de la dette en capital et de financer tout ou partie des dépenses d'investissement.

L'épargne nette mesure l'épargne disponible pour l'équipement brut après financement des remboursements de la dette.



L'épargne nette 2020 est en hausse par rapport à 2019. Cela s'explique, entre autres, par la baisse des dépenses de fonctionnement par rapport à l'exercice précédent.

PARTIE 2 :
SECTION DE FONCTIONNEMENT

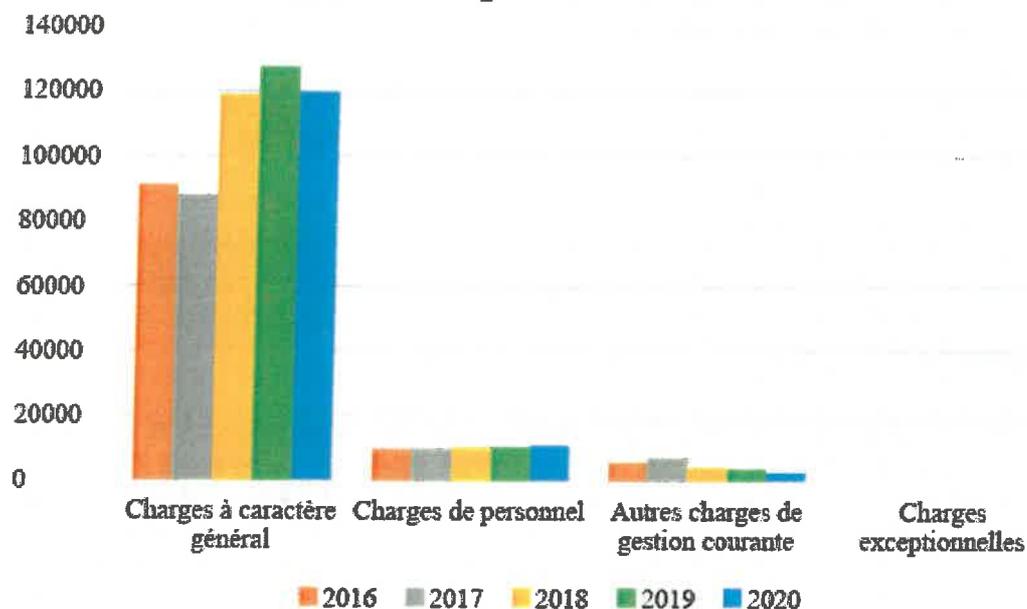
La section de fonctionnement présente un résultat de clôture positif de 25 849,06 €.

I. DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 133 874,88 € en réalisation, pour une prévision de 161 950 €, soit un taux de réalisation de 82,43 %. Elles se répartissent de la manière suivante :

CHAPITRES	BP + DM 2020	CA 2020	% d'exécution
011 - Charges à caractère général	140 530,00 €	119 920,48 €	85,33%
012 - Charges de personnel	10 900,00 €	10 887,01 €	99,88%
65 - Autres charges de gestion courante	7 350,00 €	2 691,39 €	36,62%
66 - Charges financières	20,00 €	- €	0,00%
022 - Dépenses imprévues	3 150,00 €	- €	0,00%
Dépenses réelles de fonctionnement	161 950,00 €	133 498,88 €	82,43%
042 - Opérations d'ordre de transferts	390,00 €	376,00 €	96,41%
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	162 340,00 €	133 874,88 €	82,47%

Evolution des charges réelles de fonctionnement



I.1. CHAPITRE 011 – CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL

Les charges à caractère général s'élèvent à 119 920,48 € et représentent 89,83 % du total des dépenses réelles de fonctionnement.

Ce chapitre regroupe toutes les dépenses annuelles et récurrentes nécessaires au fonctionnement des services telles que le contrat de prestation pour la livraison des repas à domicile ou encore l'organisation du repas des anciens.

Il comprend en particulier les dépenses suivantes :

Poste de dépense	CA 2019	CA 2020	Evol. 2019/2020
Carburants (60622)	1 490,53 €	1 382,86 €	-7,22 %
Alimentation (60623)	4 014,78 €	4 242,81 €	5,68 %
Contrats de prestation de services (611)	85 964,07 €	84 805,22 €	-1,35 %
Locations immobilières (6132)	1 662,97 €	1 931,67 €	16,16 %
Locations mobilières (6135)	8 591,17 €	8 727,04 €	1,58 %
Autres frais divers (6188)	1 412,00 €	195,00 €	-86,19 %
Fêtes et cérémonies (6232)	22 474,39 €	16 996,12 €	-24,38 %

La baisse de 6 % du chapitre 011 constatée par rapport à 2019 est essentiellement liée à la crise sanitaire. Ainsi, les principaux postes de dépenses impactés ont été les suivants :

- Les contrats de prestation de services ont connu une baisse de 1,35 % par rapport à l'exercice précédent. Cet article correspond à l'achat des repas pour la livraison à domicile auprès de

l'ADAPEI 45 : 14 499 repas ont été livrés en 2020, contre 14 812 en 2019. Cela représente 70,71 % des dépenses de ce chapitre.

- Les fêtes et cérémonies ont diminué de 24,38 % (- 5 478,27 €) par rapport à 2019 en raison de l'annulation du repas des anciens. Pour compenser cette annulation, l'almanach illustré du Loiret 2021 a été offert aux seniors.
- Les autres frais divers ont été divisés par 7,2 par rapport à 2019. Les actions solidaires telles qu'Octobre rose, le challenge de l'Orléanais ou les actions CLIC en matière de prévention n'ont pas pu être organisées en 2020. Seuls les droits d'entrée au service de téléalarmes sont comptabilisés en 2020.

Certains postes de dépenses ont néanmoins connu une augmentation par rapport à 2019, à savoir :

- Les denrées alimentaires (60623) correspondant à l'achat de petits pains achetés auprès des boulangeries de la commune : 4 242,81 €. En effet, 14 314 pains achetés en 2020 contre 13 583 en 2019.
- La location du logement auprès de Logem Loiret (6132) connaît une hausse de 16,16 % par rapport à 2019. Cette dépense est compensée en totalité puisqu'il s'agit d'une sous-location.

I.2. CHAPITRE 012 – CHARGES DE PERSONNEL

Les charges de personnel s'élèvent à 10 887,01 € et représentent 8,16 % des dépenses réelles de fonctionnement.

I.3. CHAPITRE 65 – AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE

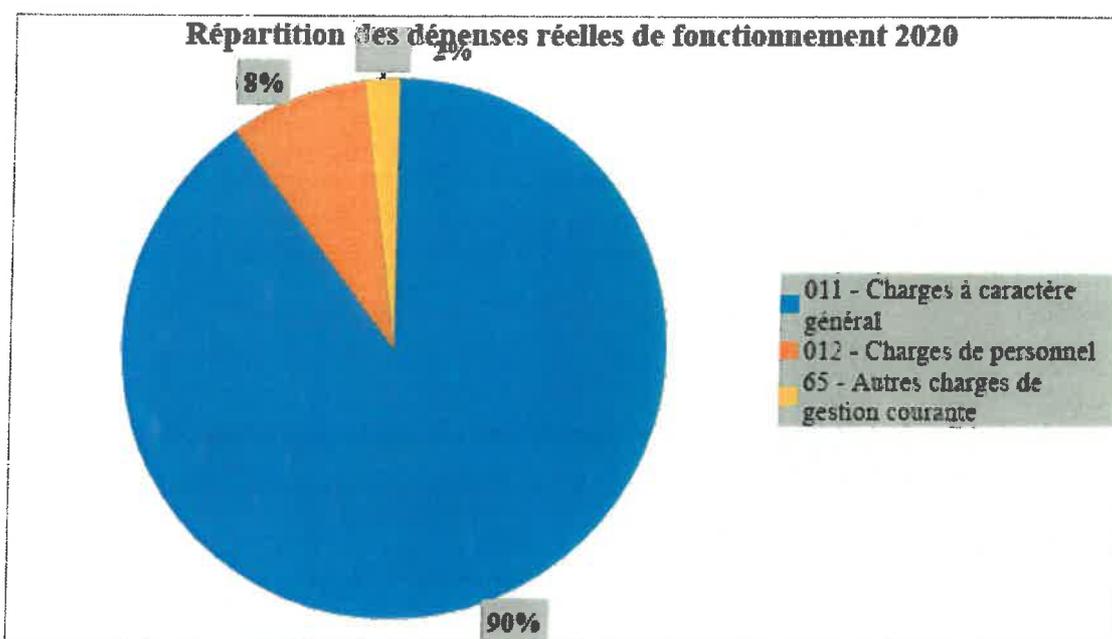
Les autres charges de gestion courante s'élèvent à 2 694,39 € et représentent 2,02 % des dépenses réelles de fonctionnement.

Ce chapitre connaît une baisse de 25,66 % entre 2019 et 2020. Il se compose :

- Des subventions de fonctionnement versées aux associations pour 2 050 €. Les associations subventionnées par le CCAS sont : la Banque alimentaire (900 €), la Ligue Nationale contre le Cancer (500 €), SOS Amitiés (150 €) et France Alzheimer Loiret (500 €).
- Des secours d'urgence à hauteur de 503,72 €, correspondant à la prise en charge des factures d'eau, électricité ou de loyer. Cette ligne est variable d'une année sur l'autre, en fonction des demandes présentées auprès du CCAS. Elle diminue de 32,75 % par rapport à 2019.
- Des aides à hauteur de 137,67 €. Cela correspond à la prise en charge des frais liés essentiellement à la scolarité tels que la restauration scolaire, l'accueil périscolaire et le centre de loisirs. En raison du confinement et de l'annulation de certaines sorties scolaires, ce poste a été divisé par 6 par rapport à l'exercice précédent.

I.4. CHAPITRE 042 – OPÉRATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS

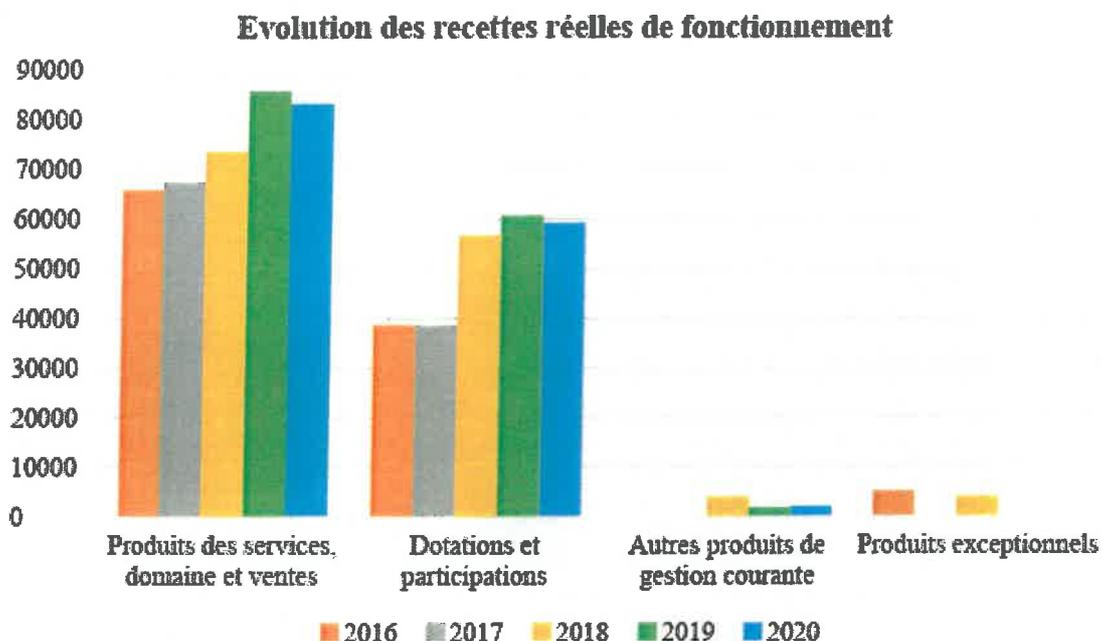
Ce chapitre regroupe l'ensemble des opérations d'ordre qui se traduisent par une dépense de fonctionnement et une recette au chapitre 040 en investissement. Il comprend les dotations aux amortissements pour 376 €



II. RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Les recettes réelles de la section de fonctionnement s'élèvent à 144 390,67 €, soit un taux de réalisation de 98,22 %, hors excédent antérieur reporté et opérations d'ordre de transfert entre sections.

CHAPITRES	BP + DM 2020	CA 2020	% d'exécution
70 - Produits de services	87 006,73 €	83 232,17 €	95,66%
74 - Dotations et participations	58 000,00 €	59 226,83 €	102,12%
75 - Autres produits de gestion courante	2 000,00 €	1 931,67 €	96,58%
Recettes réelles de fonctionnement	147 006,73 €	144 390,67 €	98,22%
002 – Résultat reporté de fonctionnement	15 333,27 €	15 333,27 €	100,00%
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	162 340,00 €	159 723,94 €	98,39%



II.1. CHAPITRE 70 – PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES

Ce chapitre correspond à la participation des bénéficiaires du service de portage de repas à domicile. Il s'élève à 83 232,17 €, soit 57,64 % des recettes réelles de fonctionnement.

Ce poste connaît une baisse de 2,88 % par rapport à 2019, en corrélation à la diminution constatée sur les dépenses d'achat des repas. Ces variations sont liées à celles des demandes pour ce service.

II.2. CHAPITRE 74 – DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS

Ce chapitre s'élève à 59 226,83 € soit 41,02 % des recettes réelles de fonctionnement. Il est en baisse de 2,31 % par rapport à 2019 et correspond à :

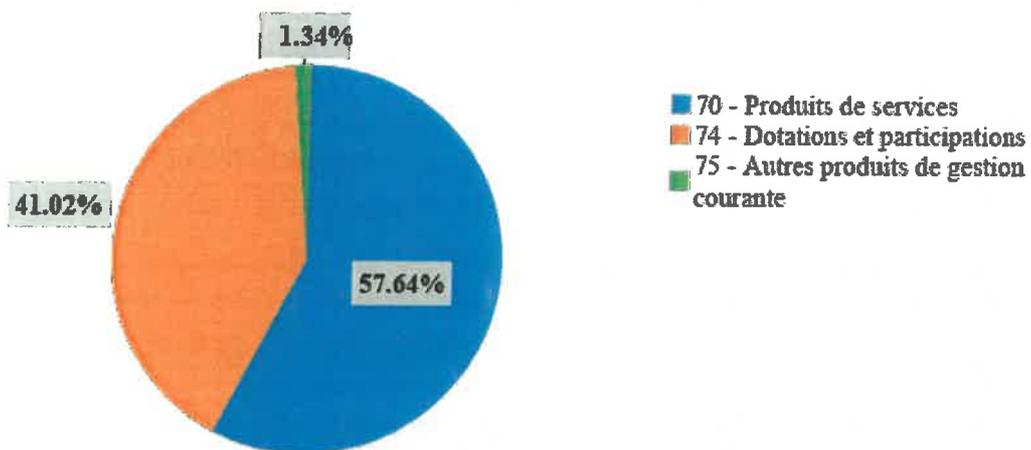
- La subvention de fonctionnement versée par la Commune : 53 000 €.
- La participation du Conseil départemental dans le cadre de la convention pour l'accompagnement social des bénéficiaires du RSA : 4 832 €, soit une baisse de 22,48 % par rapport à 2019 qui s'explique par le fait que moins de mesures d'accompagnement aient pu être réalisées en raison du contexte sanitaire.
- La subvention versée au Centre local d'information et de coordination gérontologique (CLIC) Orléans Val de Loire : 1 394,83 €

II.3. CHAPITRE 75 – AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE

Les autres produits de gestion courante s'élèvent à 1 931,67 €, soit une hausse de 16,16 % par rapport à 2019.

Les recettes inscrites à ce chapitre correspondent à la location, par le biais de l'organisme Logem Loiret, d'un logement à une personne en difficulté. Pour rappel, les dépenses et recettes liées à cette opération sont équilibrées puisque le loyer versé par le CCAS est ensuite remboursé par le locataire.

Répartition des recettes réelles de fonctionnement 2020



PARTIE 3 :
SECTION D'INVESTISSEMENT

La section d'investissement présente un résultat de clôture positif de 20 079,54 €. Les dépenses d'équipement 2020 sont, comme l'exercice précédent financées par l'autofinancement dégagé ainsi que les remboursements de créances.

I. DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à 6 412,40 €, soit un taux de réalisation de 26,67 %.

CHAPITRES	BP + DM 2020	CA 2020	% d'exécution
21 - Immobilisations corporelles	14 546,94 €	662,40 €	4,55%
27 - Autres immobilisations financières	8 000,00 €	5 750,00 €	71,88%
020 - Dépenses imprévues	1 500,00 €	- €	0,00%
Dépenses réelles d'investissement	24 046,94 €	6 412,40 €	26,67%
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	24 046,94 €	6 412,40 €	26,67%

I.1. CHAPITRE 21 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Le montant des immobilisations corporelles est de 662,40 €, soit un pourcentage de réalisation de 4,55 %. Il correspond à l'achat d'un congélateur armoire.

I.2. CHAPITRE 27 – AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Ce chapitre enregistre les dépenses afférentes aux prêts à taux zéro accordés au cours de l'exercice aux particuliers par voie de délibération en Conseil d'Administration. Deux prêts ont été accordés en 2020 :

- Un prêt remboursable sur 10 mois en février 2020 de 750 €
- Un prêt en mars 2020 de 5 000 €

II. RECETTES D'INVESTISSEMENT

Les recettes réelles de la section d'investissement se montent à 7 459 €, soit un taux de réalisation de 149,18 %.

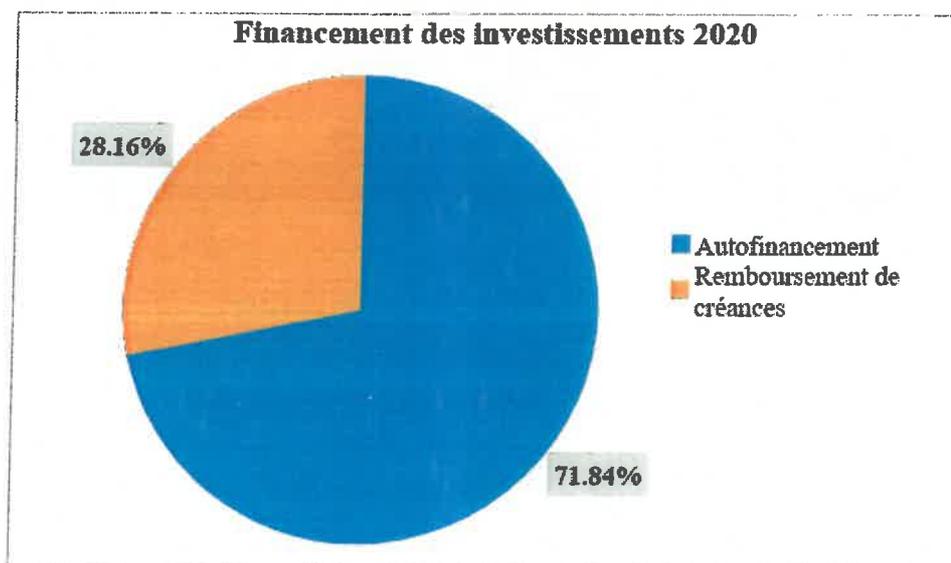
CHAPITRES	BP + DM 2020	CA 2020	% d'exécution
27 - Autres immobilisations financières	5 000,00 €	7 459,00 €	149,18%
Dépenses réelles d'investissement	5 000,00 €	7 459,00 €	149,18%
001 - Résultat reporté d'investissement	18 656,94 €	18 656,94 €	100,00%
040 - Opération d'ordre de transfert	390,00 €	376,00 €	96,41%
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	24 046,94 €	26 491,94 €	110,17%

II.1. CHAPITRE 27 – AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Ce chapitre s'élève à 7 459 € avec 102,46 % de réalisation. Il représente la totalité des recettes réelles d'investissement et correspond aux remboursements dans le cadre des échéanciers conclus entre le CCAS et les bénéficiaires de prêts à taux zéro.

II.2. CHAPITRE 040 – OPÉRATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION

Ce chapitre correspond à l'amortissement des immobilisations pour 376 €.



PRÉSENTATION SYNTHÉTIQUE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Libellé	CA 2020
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	83 232,17 €
74	Dotations, subventions et participations	59 226,83 €
75	Autres produits de gestion courante	1 931,67 €
002	Résultat reporté de fonctionnement	15 333,27 €
TOTAL		159 723,94 €

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Libellé	CA 2020
011	Charges à caractère général	119 920,48 €
012	Charges de personnel	10 887,01 €
65	Autres charges de gestion courante	2 691,39 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	376,00 €
TOTAL		133 874,88 €

Résultat fonctionnement	25 849,06 €
--------------------------------	--------------------

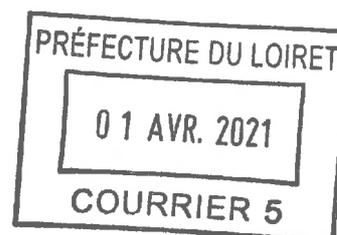
RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Libellé	CA 2020
27	Autres immobilisations financières	7 459,00 €
001	Solde d'exécution de la section d'investissement	18 656,94 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	376,00 €
TOTAL		26 491,94 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Libellé	CA 2020
21	Immobilisations corporelles	662,40 €
27	Autres immobilisations financières	5 750,00 €
TOTAL		6 412,40 €

Résultat investissement	20 079,54 €
--------------------------------	--------------------



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune - St Denis en Val - Commune

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE BUDGET COMMUNAL M14

Numéro SIRET : 26450121400029

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE ORLEANS MUNICIPALE ET
METROPOLE

M 14

Compte administratif

voté par nature

BUDGET : BUDGET CCAS M14

ANNEE 2020

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	5
B - Modalités de vote du budget	6

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble – Exécution du budget et détail des restes à réaliser	7
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	9
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	10
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	12
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	14
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	16
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	Sans Objet

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	18
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	21
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	23
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	24
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	25
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	Sans Objet
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	Sans Objet
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	Sans Objet
A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	26
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	27
A10.3 - Opérations liées aux cessions	Sans Objet
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	Sans Objet
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	Sans Objet
A11 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet
B - Engagements hors bilan	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	28

St Denis en val – Commune – BUDGET CCAS M14 – CA - 2020

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	
C1.2 - Actions de formation des élus	
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	29
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet
C3.6 - Identification des flux croisés	Sans Objet
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	Sans Objet
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	
D2 - Arrêté et signatures	Sans Objet

88003 - CCAS SAINT-DENIS-EN-VAL

RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

	RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2019	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2020	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2020	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2020
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif					
CCAS SAINT-DENIS-EN-VAL					
Investissement	18 656,94		1 422,60		20 079,54
Fonctionnement	15 333,27		10 515,79		25 849,06
Sous-Total	33 990,21		11 938,39		45 928,60
TOTAL II	33 990,21		11 938,39		45 928,60
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	33 990,21		11 938,39		45 928,60

Code INSEE 45274	St Denis en Val - Commune BUDGET CCAS M14	CA 2020
----------------------------	--	--------------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	7 694
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	24
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
ORLEANS METROPOLE	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	17,35	0,00
2	Produit des impositions directes/population	0,00	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	18,77	0,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	0,09	0,00
5	Encours de dette/population	0,00	0,00
6	DGF/population	0,00	0,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	8,16 %	0,00 %
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	92,46 %	0,00 %
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,46 %	0,00 %
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,00 %	0,00 %

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE⁽¹⁾

- I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
 - au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

- (1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.
 (2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
 (3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
 (4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.
 (5) A compléter par un seul des deux choix suivants :
 - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
 - budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	133 874,88	G	144 390,67
	Section d'investissement	B	6 412,40	H	7 835,00

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	15 333,27 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	18 656,94 (si excédent)

		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	140 287,28	= G+H+I+J	186 215,88

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	0,00	= K+L	0,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	133 874,88	= G+I+K	159 723,94
	Section d'investissement	= B+D+F	6 412,40	= H+J+L	26 491,94
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	140 287,28	= G+H+I+J+K+L	186 215,88

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre		
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	0,00	K	0,00
011	Charges à caractère général		0,00		
012	Charges de personnel, frais assimilés		0,00		
014	Atténuations de produits		0,00		
65	Autres charges de gestion courante		0,00		
656	Frais de fonctionnement des groupes d'él		0,00		
66	Charges financières		0,00		
67	Charges exceptionnelles		0,00		
70	Produits services, domaine et ventes div				0,00
73	Impôts et taxes				0,00
74	Dotations et participations				0,00
75	Autres produits de gestion courante				0,00
013	Atténuations de charges				0,00
76	Produits financiers				0,00
77	Produits exceptionnels				0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	0,00	L	0,00
010	Stocks (4)		0,00		0,00
024	Produits des cessions d'immo.				0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00
18	Compte de liaison : affectat° BA (6)		0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00		0,00

St Denis en Val - Commune - BUDGET CCAS M14 - CA - 2020

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	140 530,00	97 737,55	22 182,93	0,00	20 609,52
012	Charges de personnel, frais assimilés	10 900,00	10 887,01	0,00	0,00	12,99
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	7 350,00	2 691,39	0,00	0,00	4 658,61
656	Frais de fonctionnement des groupes d'él	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		158 780,00	111 315,95	22 182,93	0,00	25 281,12
66	Charges financières	20,00	0,00	0,00	0,00	20,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	3 150,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		161 950,00	111 315,95	22 182,93	0,00	28 451,12
023	Virement à la section d'investissement (2)	0,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	390,00	376,00			14,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		390,00	376,00			14,00
TOTAL		162 340,00	111 691,95	22 182,93	0,00	28 465,12
Pour information		(3) 0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	87 006,73	83 232,17	0,00	0,00	3 774,56
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	58 000,00	57 832,00	1 394,83	0,00	-1 226,83
75	Autres produits de gestion courante	2 000,00	1 931,67	0,00	0,00	68,33
Total des recettes de gestion courante		147 006,73	142 995,84	1 394,83	0,00	2 616,06
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		147 006,73	142 995,84	1 394,83	0,00	2 616,06
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00			0,00
TOTAL		147 006,73	142 995,84	1 394,83	0,00	2 616,06
Pour information		(3) 15 333,27				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	14 546,94	662,40	0,00	13 884,54
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	14 546,94	662,40	0,00	13 884,54
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° BA (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	8 000,00	5 750,00	0,00	2 250,00
020	Dépenses imprévues	1 500,00			
	Total des dépenses financières	9 500,00	5 750,00	0,00	3 750,00
45...	Total des op. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	24 046,94	6 412,40	0,00	17 634,54
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00	0,00		0,00
	TOTAL	24 046,94	6 412,40	0,00	17 634,54
	Pour information	(2) 0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° BA	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	5 000,00	7 459,00	0,00	-2 459,00
024	Produits des cessions d'immo.	0,00		0,00	
	Total des recettes financières	5 000,00	7 459,00	0,00	-2 459,00
45...	Total des op. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	5 000,00	7 459,00	0,00	-2 459,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	390,00	376,00		14,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	390,00	376,00		14,00
	TOTAL	5 390,00	7 835,00	0,00	-2 445,00

St Denis en Val - Commune - BUDGET CCAS M14 - CA - 2020

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	Pour information				
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	(2) 18 656,94			

(1) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.*

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	119 920,48		119 920,48
012	Charges de personnel, frais assimilés	10 887,01		10 887,01
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	2 691,39		2 691,39
656	Frais de fonctionnement des groupes d'él (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	376,00	376,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		133 498,88	376,00	133 874,88
Pour information				0,00
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° BA	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations (5)</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	662,40	0,00	662,40
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	5 750,00	0,00	5 750,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		6 412,40	0,00	6 412,40
Pour information				0,00
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	83 232,17		83 232,17
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	59 226,83		59 226,83
75	Autres produits de gestion courante	1 931,67	0,00	1 931,67
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		144 390,67	0,00	144 390,67
Pour information				15 333,27
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				15 333,27

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° BA	(8) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	7 459,00	0,00	7 459,00
28	Amortissement des immobilisations		376,00	376,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		7 459,00	376,00	7 835,00
Pour information				18 656,94
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				18 656,94

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES						A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	140 530,00	97 737,55	22 182,93	0,00	20 609,52
60611	Eau et assainissement	100,00	36,00	0,00	0,00	64,00
60612	Energie - Electricité	800,00	626,00	0,00	0,00	174,00
60622	Carburants	1 700,00	1 267,56	115,30	0,00	317,14
60623	Alimentation	4 300,00	3 854,45	388,36	0,00	57,19
60632	Fournitures de petit équipement	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
6064	Fournitures administratives	100,00	65,04	0,00	0,00	34,96
6068	Autres matières et fournitures	100,00	10,22	0,00	0,00	89,78
611	Contrats de prestations de services	89 000,00	76 934,95	7 870,27	0,00	4 194,78
6132	Locations immobilières	2 000,00	1 931,67	0,00	0,00	68,33
6135	Locations mobilières	8 700,00	8 727,04	0,00	0,00	-27,04
6168	Autres primes d'assurance	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
6182	Documentation générale et technique	530,00	525,50	0,00	0,00	4,50
6188	Autres frais divers	2 500,00	78,00	117,00	0,00	2 305,00
6232	Fêtes et cérémonies	27 500,00	3 304,12	13 692,00	0,00	10 503,88
6262	Frais de télécommunications	500,00	377,00	0,00	0,00	123,00
6288	Autres services extérieurs	2 500,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	10 900,00	10 887,01	0,00	0,00	12,99
6218	Autre personnel extérieur	10 900,00	10 887,01	0,00	0,00	12,99
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	7 350,00	2 691,39	0,00	0,00	4 658,61
6558	Autres contributions obligatoires	1 800,00	0,00	0,00	0,00	1 800,00
6561	Secours d'urgence	2 000,00	503,72	0,00	0,00	1 496,28
6562	Aides	1 500,00	137,67	0,00	0,00	1 362,33
6574	Subv. fonct. Assoc., personnes privées	2 050,00	2 050,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'él	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		158 780,00	111 315,95	22 182,93	0,00	25 281,12
66	Charges financières (b)	20,00	0,00	0,00	0,00	20,00
6688	Autres	20,00	0,00	0,00	0,00	20,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	3 150,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		161 950,00	111 315,95	22 182,93	0,00	28 451,12
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00			0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	390,00	376,00			14,00
6811	Dot. amort. Immos incorporelles et corpo	390,00	376,00			14,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		390,00	376,00			14,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		390,00	376,00			14,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		162 340,00	111 691,95	22 182,93	0,00	28 465,12
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	87 006,73	83 232,17	0,00	0,00	3 774,56
706	Prestations de services	87 006,73	83 232,17	0,00	0,00	3 774,56
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	58 000,00	57 832,00	1 394,83	0,00	-1 226,83
7473	Participat° Départements	4 000,00	4 832,00	0,00	0,00	-832,00
7474	Participat° Communes	53 000,00	53 000,00	0,00	0,00	0,00
7477	Participat° Budget communautaire et FS	1 000,00	0,00	1 394,83	0,00	-394,83
75	Autres produits de gestion courante	2 000,00	1 931,67	0,00	0,00	68,33
752	Revenus des immeubles	2 000,00	1 931,67	0,00	0,00	68,33
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		147 006,73	142 995,84	1 394,83	0,00	2 616,06
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		147 006,73	142 995,84	1 394,83	0,00	2 616,06
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		147 006,73	142 995,84	1 394,83	0,00	2 616,06
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		15 333,27				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	14 546,94	662,40	0,00	13 884,54
2135	Installations générales, agencements	4 000,00	0,00	0,00	4 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	8 546,94	662,40	0,00	7 884,54
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		14 546,94	662,40	0,00	13 884,54
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° BA	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	8 000,00	5 750,00	0,00	2 250,00
2764	Créances sur personnes de droit privé	8 000,00	5 750,00	0,00	2 250,00
020	Dépenses imprévues	1 500,00			
Total des dépenses financières		9 500,00	5 750,00	0,00	3 750,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		24 046,94	6 412,40	0,00	17 634,54
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00	0,00		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	0,00	0,00		0,00
	Charges transférées (6)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00		0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		24 046,94	6 412,40	0,00	17 634,54
Pour information		0,00			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° BA	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	5 000,00	7 459,00	0,00	-2 459,00
2764	Créances sur personnes de droit privé	5 000,00	7 459,00	0,00	-2 459,00
024	Produits des cessions d'immo.	0,00		0,00	
Total des recettes financières		5 000,00	7 459,00	0,00	-2 459,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		5 000,00	7 459,00	0,00	-2 459,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	390,00	376,00		14,00
28135	Installations générales, agencements ...	220,00	214,00		6,00
28188	Autres immo. corporelles	170,00	162,00		8,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		390,00	376,00		14,00
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		390,00	376,00		14,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		5 390,00	7 835,00	0,00	-2 445,00
Pour information		18 656,94			
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)	A1

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux	5 Interventions sociales	6 Famille	TOTAL
---------	-------------------------------------	------------------------	--------------------------------	--------------	-------

INVESTISSEMENT

REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)					
Dépenses réelles	0	662	5 750	0	6 412
- Equipements municipaux (2)		662	0	0	662
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		0	0	0	0
- Opérations financières	0				0
Dépenses d'ordre	0				0
Solde d'exécution reporté de N-1	0				0
Total dépenses	0	662	5 750	0	6 412
Total recettes	19 033	0	7 459	0	26 492
Solde d'investissement	19 033	-662	1 709	0	20 080
RESTES A REALISER au 31/12/N					
Total RAR dépenses	0	0	0	0	0
Total RAR recettes	0	0	0	0	0
SOLDE RAR investissement	0	0	0	0	0

FONCTIONNEMENT

REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)					
Total dépenses	16 066	22 597	2 451	92 761	133 875
Total recettes	68 333	0	8 159	83 232	159 724
Solde de fonctionnement	52 267	-22 597	5 708	-9 529	25 849
RESTES A REALISER au 31/12/N					
Total RAR dépenses	0	0	0	0	0
Total RAR recettes	0	0	0	0	0
SOLDE RAR fonctionnement	0	0	0	0	0

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10. Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE	A1

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux	5 Interventions sociales	6 Famille	TOTAL
----------	---------	-------------------------------------	------------------------	--------------------------------	--------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES						
Total dépenses d'investissement		0	662	5 750	0	6 412
Dépenses réelles		0	662	5 750	0	6 412
010	Stocks	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0	0
18	Compte de liaison : affectat° BA	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	662	0	0	662
2188	Autres immobilisations corporelles	0	662	0	0	662
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	5 750	0	5 750
2764	Créances sur personnes de droit privé	0	0	5 750	0	5 750
Opérations d'équipement		0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0
<i>Dépenses d'ordre</i>		<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
001 Solde d'exécution reporté de N-1		0	0	0	0	0

RECETTES

Total recettes d'investissement		19 033	0	7 459	0	26 492
Recettes réelles		0	0	7 459	0	7 459
010	Stocks	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0	0
18	Compte de liaison : affectat° BA	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	7 459	0	7 459
2764	Créances sur personnes de droit privé	0	0	7 459	0	7 459
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0
<i>Recettes d'ordre</i>		<i>376</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>376</i>
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>376</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>376</i>
28135	<i>Installations générales, agencements ...</i>	<i>214</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>214</i>
28188	<i>Autres immo. corporelles</i>	<i>162</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>162</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
001 Solde d'exécution reporté de N-1		18 657	0	0	0	18 657

FONCTIONNEMENT

DEPENSES						
----------	--	--	--	--	--	--

St Denis en Val - Commune - BUDGET CCAS M14 - CA - 2020

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux	5 Interventions sociales	6 Famille	TOTAL
Total dépenses de fonctionnement		16 066	22 597	2 451	92 761	133 875
Dépenses réelles		15 690	22 597	2 451	92 761	133 499
011	Charges à caractère général	13 640	11 710	1 932	92 639	119 920
60611	Eau et assainissement	0	36	0	0	36
60612	Energie - Electricité	0	626	0	0	626
60622	Carburants	52	1 331	0	0	1 383
60623	Alimentation	52	0	0	4 191	4 243
6064	Fournitures administratives	0	65	0	0	65
6068	Autres matières et fournitures	0	10	0	0	10
611	Contrats de prestations de services	1 018	0	0	83 788	84 805
6132	Locations immobilières	0	0	1 932	0	1 932
6135	Locations mobilières	0	8 727	0	0	8 727
6182	Documentation générale et technique	-12	538	0	0	526
6188	Autres frais divers	39	0	0	156	195
6232	Fêtes et cérémonies	12 492	0	0	4 504	16 996
6262	Frais de télécommunications	0	377	0	0	377
012	Charges de personnel, frais assimilés	0	10 887	0	0	10 887
6218	Autre personnel extérieur	0	10 887	0	0	10 887
014	Atténuations de produits	0	0	0	0	0
65	Autres charges de gestion courante	2 050	0	519	122	2 691
6561	Secours d'urgence	0	0	382	122	504
6562	Aides	0	0	138	0	138
6574	Subv. fonct. Assoc., personnes privées	2 050	0	0	0	2 050
656	Frais de fonctionnement des groupes d'él	0	0	0	0	0
66	Charges financières	0	0	0	0	0
67	Charges exceptionnelles	0	0	0	0	0
68	Dot. aux amortissements et provisions	0	0	0	0	0
<i>Dépenses d'ordre</i>		376	0	0	0	376
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	376	0	0	0	376
6811	<i>Dot. amort. Immos incorporelles et corpo</i>	376	0	0	0	376
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	0	0	0	0	0
002 Déficit de fonctionnement reporté		0	0	0	0	0

RECETTES						
Total recettes de fonctionnement		68 333	0	8 159	83 232	159 724
Recettes réelles		53 000	0	8 159	83 232	144 391
013	Atténuations de charges	0	0	0	0	0
70	Produits services, domaine et ventes div	0	0	0	83 232	83 232
706	Prestations de services	0	0	0	83 232	83 232
73	Impôts et taxes	0	0	0	0	0
74	Dotations et participations	53 000	0	6 227	0	59 227
7473	Participat° Départements	0	0	4 832	0	4 832
7474	Participat° Communes	53 000	0	0	0	53 000
7477	Participat° Budget communautaire et FS	0	0	1 395	0	1 395
75	Autres produits de gestion courante	0	0	1 932	0	1 932
752	Revenus des immeubles	0	0	1 932	0	1 932
76	Produits financiers	0	0	0	0	0
77	Produits exceptionnels	0	0	0	0	0
78	Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0
<i>Recettes d'ordre</i>		0	0	0	0	0
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0	0	0	0	0
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	0	0	0	0	0
002 Excédent de fonctionnement reporté		15 333	0	0	0	15 333

(1)Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

IV - ANNEXES	IV
ÉLÉMENTS DU BILAN - ÉTAT DE LA DETTE - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé partiel (O:N)	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
TOTAL GENERAL														

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal: montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt: F: fixe; V: variable simple; C: complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex: Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements: A: annuelle; M: mensuelle; B: bimestrielle; S: semestrielle; T: trimestrielle; X: autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES	IV
ÉLÉMENTS DU BILAN - ÉTAT DE LA DETTE - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature	Emprunts et dettes au 31/12/2020											
	Couverture? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/2020	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/20 (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
TOTAL GENERAL												

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau "détail des opérations de couverture".

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture: F: fixe; V: variable simple; C: complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année..

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 762.25 €			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Logiciels	2	02/03/1999
L	Matériel de bureau	5	02/03/1999
L	Matériel informatique	5	02/03/1999
L	Mobilier	5	02/03/1999
L	Véhicules	8	02/03/1999
L	Aménagements des bâtiments	20	06/03/2007
L	Autres immo. corporelles	10	26/03/2010

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		1 500,00	I 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		1 500,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	1 500,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		5 390,00	7 835,00
Ressources propres externes de l'année (a)		5 000,00	7 459,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
2764	Créances sur personnes de droit privé	5 000,00	7 459,00
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		390,00	376,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28135	Installations générales, agencements ...	220,00	214,00
28188	Autres immo. corporelles	170,00	162,00
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immo.	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	7 835,00	0,00	18 656,94	0,00	26 491,94

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	0,00
Ressources propres disponibles	26 491,94
Solde	V = IV - II (3)

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A10.1

A10.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
11/02/2020	Créance sur un particulier - BONGIBAULT	750,00	0,00	0
16/11/2020	Congélateur armoire Liebherr	662,40	0,00	1
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		1 412,40	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A10.2

A10.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B1.7

**B1.7 – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS
(Article L. 2313-1 du CGCT)**

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Personnes de droit privé		
<u>Associations</u>		
Association FRANCE ALZHEIMER LOIRET	500,00	
Association LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER	500,00	
Association SOS AMITIES	150,00	
Centre BANQUE ALIMENTAIRE DU LOIRET	900,00	
<u>Entreprises</u>		
<u>Personnes physiques</u>		
<u>Autres</u>		
Personnes de droit public		
<u>Etat</u>		
<u>Régions</u>		
<u>Départements</u>		
<u>Communes</u>		
<u>Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)</u>		
<u>Autres</u>		
TOTAL GENERAL	2 050,00	

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,25	0,25	0,25	0,00	0,25
Assistant socio-éducatif 1ère classe	B	0,00	0,25	0,25	0,25	0,00	0,25
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,25	0,25	0,25	0,00	0,25

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice :	11
Nombre de membres présents :	9
Nombre de suffrages exprimés :	9
VOTES : - Pour : 9	
- Contre : 0	
- Abstention : 0	
Date de convocation : 22 mars 2021	

A Saint Denis-en-Val, le 29 mars 2021

Présenté par La Présidente,

Délibéré par le Conseil d'Administration réuni en session ordinaire à Saint Denis-en-Val le 29 mars 2021

Les membres du Conseil d'Administration :

Marie-Philippe LUBET	Maryvonne LIMOUSIN
Monique GAULT	Marie-Thérèse DANTON
Sylvie CHEVALLIER	Ana BOUQUET
Brigitte ROCHE	Guillaume VAUXION
Aurélie HOQUET	Cendrine CHERON
Prosper MOUAK	

Certifié exécutoire par la Présidente,

Compte tenu de la transmission en Préfecture le 1^{er} avril 2021 et de la publication le 8 avril 2021

A Saint-Denis-en-Val, le 8 avril 2021
La Présidente,

